

La baisse des températures amorcée fin octobre se poursuit progressivement et nous sommes désormais 3° environ en dessous des normales. Ce froid humide ne favorise pas le ressuyage surtout que les précipitations de la première décade restent autour du double des normales.

A force de charrue et de combiné rotative – semoir, les semis ont tout de même bien avancé la semaine dernière dans les parcelles libres. Ces conditions difficiles dans l'Oise mettent en avant la praticabilité des parcelles en semis direct dans les couverts. A méditer avec le changement climatique. Les chantiers les plus compliqués restent les récoltes surtout dans le nord de la région.

COLZA

Point larves d'altises à faire

On peut considérer les risques pucerons, et charançons terminés.

Pour l'évaluation du risque larves d'altises, il est temps de commencer les tests Berlèses. En effet, les larves des premières pontes qui font le plus de dégâts sont désormais bien présentes aux 2^{ème} et 3^{ème} stades larvaires.

Cette méthode consiste à extraire passivement les larves d'altises des pétioles et évite ainsi d'avoir à disséquer les plants de colza.

Prélever 6 fois 5 pieds consécutifs soit 30 pieds. Les déposer sur un grillage lui-même placé au-dessus d'une cuvette d'eau avec quelques gouttes de produit vaisselle. Faire attention que les plantes ne dépassent pas du grillage et du bord de la cuvette.

Laisser sécher les Berlèses dans une pièce bien chauffée à plus de 18°C et à faible humidité relative. Les larves de grosse altise vont alors sortir progressivement des pétioles et vont tomber dans la cuvette. Faire des comptages régulièrement car les larves se décomposent vite, et pendant au moins 15 jours pour que toutes les larves sortent. C'est plus ou moins rapide selon la taille des plantes, le niveau d'humidité et de température dans la pièce.

ATTENTION : ne pas confondre les larves de grosses altises avec les larves de charançon du bourgeon terminal ou des asticots. Les larves d'altise mesurent de 1.2 à 8 mm selon les stades. Elles présentent une tête brune à noire bien développée, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et de plaques pigmentées tout le long du corps. Mais surtout les larves d'altises ont 3 paires de pattes ce qui les différencie facilement des larves de charançons et des asticots qui n'en n'ont pas.

En situation à risque avéré,

Sur les plus gros colzas le risque de migration vers la tige est réduit et une impasse peut être envisagée compte tenu de l'efficacité très partielle des traitements. Les plus petits colzas, sont plus sensibles et au-delà du seuil, les protections foliaires sont souvent insuffisantes. Reste les situations intermédiaires, qu'un traitement peut sauver quand on a dépassé le seuil de nuisibilité de 70% de pieds touchés (observation sur plante), correspondant à 2-3 larves par plante en moyenne recueillies dans le Berlèse.

Dans ce cas intervenir par exemple avec [Daskor 440](#) + Héliosol 0,1% (une application maximum). Ne pas associer avec d'autres produits et intervenir avant une journée sans pluie. Il est important que cette intervention reste limitée aux situations qui le justifient et dans lesquelles le traitement peu faire pencher la balance. Autrement dit, il faut laisser les gros colzas se défendre autant que possible, et ne pas penser que l'on va sauver un petit colza condamné en le traitant.

Toujours attendre pour les rattrapages/compléments herbicides

Laisser les températures refroidir les sols pour appliquer les spécialités type KERB FLO ou IELO. La propyzamide nécessite d'être appliquée sur un sol froid pour éviter une dégradation trop rapide, ce qui n'est pas encore assez le cas aujourd'hui. Idéalement attendre les premières gelées en général.

CEREALES

Toujours quelques parcelles avec fort risque JNO

En plus des semis retardés, les conditions météo vont désormais limiter fortement les vols et donc les nouvelles colonisations de parcelles par les pucerons. Néanmoins quelques situations peuvent être encore préoccupantes surtout que les céréales (blé et orge) sont globalement peu développées pour la saison et sont donc plus sensibles. Les semis à proximité de réservoirs de pucerons voire de réservoirs de virus doivent être suivis attentivement. En effet on peut trouver des parcelles avec des niveaux d'infestation largement au-dessus du seuil de nuisibilité de 10% de pieds touchés et présence de repousses visiblement virosées dans l'environnement immédiat. Il convient donc de surveiller particulièrement les parcelles levées à proximité de maïs récoltés, prairies, couverts détruits, vergers, repousses de céréales détruites etc ... Une opération de récolte ou de destruction d'un couvert peut déclencher un vol, très localisé mais possiblement intense avec des pucerons virulifères. Essayer d'intervenir aux heures les plus « chaudes » (sans vent) pour idéalement toucher directement les ravageurs, et sur végétation sèche, sans pluie pour éviter le lessivage des produits de contact. Utiliser par exemple [cythrine L](#) à 0,25 L/ha mais de nombreuses autres solutions sont disponibles.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 12 novembre 2019 (BSV G.C. N°38), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.
La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.